



Réf. Farde e-Assemblées : 2305531

N° OJ : 5

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/01/2020

Objet : Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Changement de nom du Mont-de-Piété.

Le Conseil communal,

Vu l'article 8 de la loi du 30 avril 1848 réorganisant les Mont-de-Piété;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété du 24/10/2014 approuvé par la Région de Bruxelles-Capitale;

Vu la délibération du Mont-de-Piété du 14/11/2019 concernant le changement de nom;

Vu la proposition de faire adopter une nouvelle dénomination pour le Mont-de-piété en complétant la dénomination existante et de l'appeler désormais : Mont-de-Piété de la Ville de Bruxelles - Caisse Publique de Prêt.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique: Approuver le changement de nom du Mont-de-Piété par Mont-de-Piété de la Ville de Bruxelles - Caisse Publique de Prêt.

Annexes :

[Délibération du MDP du 14/11/2019 - Changement de nom. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)